

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département de Saône-et-Loire - DAJ - Pôle Contrats - Concurrence

Correspondant : M. Le Président, Espace Duhesme 18 rue de Flacé CS 70126, 71026 Mâcon cedex 9, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Objet du marché : Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la structuration d'un dispositif départemental de gestion des dysfonctionnements en matière d'accueil des enfants confiés à l'ASEF

Catégorie de services

Lieu d'exécution : Territoire du département de Saône-et-Loire

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la structuration d'un dispositif départemental de gestion des dysfonctionnements en matière d'accueil des enfants confiés à l'ASEF.

Le marché est divisé en 3 phases :

- Phase n° 1 : état des lieux / diagnostic
- Phase n° 2 : rapport complet de l'étude
- Phase n° 3 : outils de communication

Le contrat débute à compter de sa notification et prendra fin au plus tard le 30 septembre 2022.

Un calendrier d'exécution des prestations sera acté en début d'exécution du contrat entre le prestataire et le Département.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 9 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 02 janvier 2022

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Mandat administratif (virement bancaire)

Avance de 10 %.

Financement sur le budget départemental

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- Critères de sélection des candidatures :
Capacités professionnelles
Capacités techniques
Capacités financières

Commentaire sur les justifications : Justificatifs candidature

-Lettre de candidature et déclaration du candidat dûment complétées (DC1 et DC2 joints),

Les entreprises créées après le 31 décembre de l'année précédente devront produire un récépissé de dépôt auprès du centre de formalités des entreprises.

- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet

- Le pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat en cas de délégation,

Les moyens techniques et humains du candidat,

Des références datant de moins de 3 ans et/ou qualifications de l'entreprise pour des prestations similaires.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 29 octobre 2021 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DGAS.21.098.PP

Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur la plateforme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Attention ! Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation.

Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions directement via cette plate-forme ou aux coordonnées figurant dans le présent avis.

Remise des offres sous forme électronique sur la plate-forme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté (<https://marches-ternum.bfc.fr>).

INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas, B.P. 61616, 21016 Dijon

URL : <http://dijon.tribunal-administratif.fr> - Fax 03 80 73 39 89

INTRODUCTION DES RECOURS

Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA).

Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).

Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30 septembre 2021

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>